

# PAR-DELA GUANTANAMO

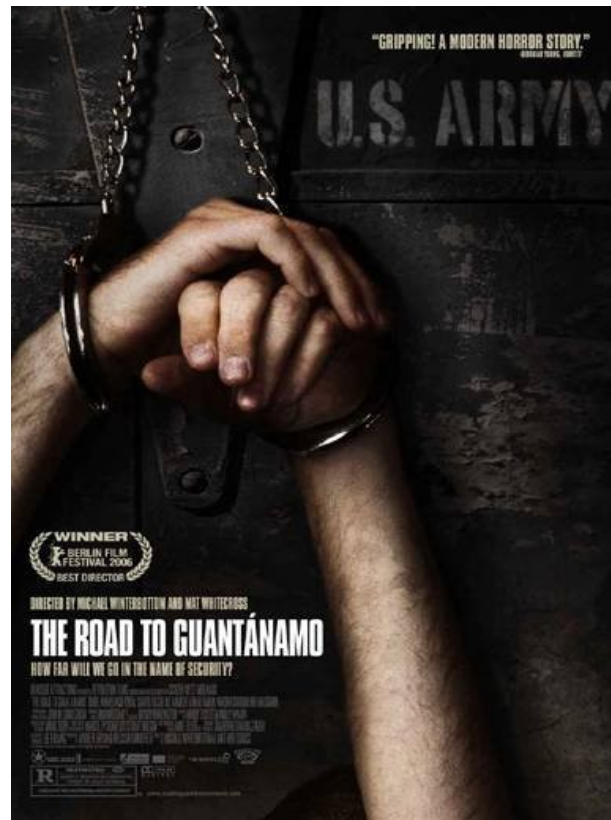
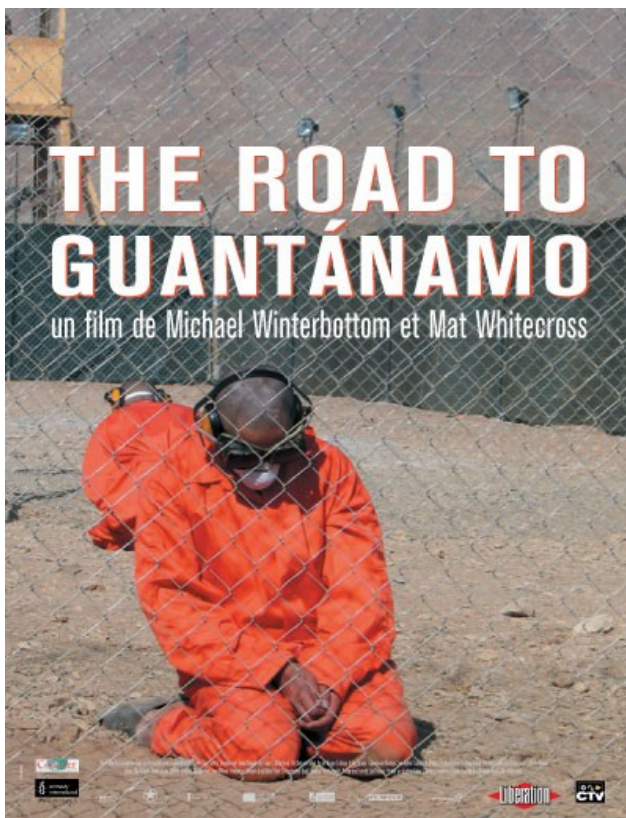
## L'hypocrisie faite Loi

Karyn LIPPI  
25 juin 2006

**Guantanamo, une enclave américaine sur le sol cubain, une base militaire, une prison, une zone de non-droit, un goulag.**

**Guantanamo, des témoignages, des tortures, un documentaire fiction, 3 morts.**

Le 18 février dernier, Michael Winterbottom et Matt Whitecross obtiennent l'Ours d'argent du meilleur réalisateur au festival de Berlin pour leur documentaire fiction intitulé *The Road to Guantanamo*. Ce film d'1h35 est sorti le 7 juin dernier sur les écrans français. Il relate, par un savant montage d'interviews des protagonistes et de reconstitutions jouées par des comédiens, les tribulations cauchemardesques des 3 de Tipton détenus à Gitmo, comme la nomment affectueusement les militaires américains, de janvier 2002 à mars 2004.



Partis à 4 de la ville industrielle de Tipton en Angleterre pour le Pakistan à l'automne 2001, ils ne seront que 3 à revenir à l'hiver 2004. Asif Iqbal et Ruhel Ahmed aujourd'hui âgés de 24 ans et Shafiq Rasul, 27 ans, n'ont pas ramené leur ami Munir Ali disparu durant leur fuite devant l'Alliance du Nord en Afghanistan ni les souvenirs joyeux des noces d'Asif à Kharachi, mais la triste et douloureuse expérience de la guerre, de la détention et de la torture.

Après deux années passées dans l'enfer carcéral de Guantanamo, ils sont interrogés par la police britannique au soir de leur retour dans leur pays et relâchés sans qu'aucune charge ne soit retenue à leur encontre.

Les critiques n'ont pu ignorer un long métrage primé ni un récit qui vient étayer les différents témoignages et déclarations de mauvais traitements à Guantanamo.

Certains ont pourtant regretté que le film ne se base que sur le témoignage des trois amis dont on ne sait finalement quels étaient, à leur départ de l'Angleterre, les convictions politiques et l'engagement religieux. Cependant, tous s'accordent à dire que l'essentiel est de rappeler au monde que les démocraties ne sauraient accepter un lieu où les droits de l'homme sont bafoués.

Toutefois, il existe un avis discordant, non pas celui d'un « simple » amateur de cinéma, mais celui d'un éminent universitaire français, M. Roucaute, grand admirateur des Etats-Unis d'Amérique et auteur de *Le néo-conservatisme est un humanisme*. Celui-ci qualifie ainsi, dans un article publié dans *Le Figaro* du 7 juin\*, le film de « dernier avatar de la propagande anti-américaniste ». Et le voilà qui, d'un revers de main philosophico-juridique, balaye tous les arguments qui ont amené l'ONU et l'UE, à la suite de toutes les ONG, Croix Rouge comprise, à condamner la pérennisation de cet établissement pénitentiaire américain.

Reprenons donc dans l'ordre ses arguments, lesquels ne valent que de cristalliser en quelque sorte tout ce qu'avancent les partisans de la *Pax Americana* :

### **1 - Pourquoi ne devrait-on pas suspecter ces trois jeunes gens ?**

Apparemment, le fait que les forces américaines les aient libérés après que les services secrets anglais ont prouvé qu'ils ne pouvaient en aucun s'être trouvés en 2001 aux côtés d'Oussama Ben Laden et Mohammed Atta, comme l'affirmait le FBI, n'est pas suffisant. Après tout, n'ont-ils pas été arrêtés en Afghanistan aux côtés de Talibans armés ?

Soit. Alors, prenons simplement l'exemple de Mustaq Ali Patel, ce franco-indien de 43 ans qui vivait depuis de nombreuses années en Afghanistan, marchand ambulant capturé par des Afghans et revendu aux Américains en tant que combattant ennemi. Psychologiquement détruit après avoir passé 3 ans et demi enfermé à Guantanamo sans savoir pourquoi ni comment il avait abouti dans cet enfer, il a été immédiatement libéré par les autorités françaises à son retour en mars 2005 car il a été définitivement prouvé que cet homme paisible n'avait strictement rien à voir avec le terrorisme international.

Prenons aussi l'exemple de tous les musulmans de nationalité étrangère arrêtés au Pakistan et revendus aux forces américaines pour 5000\$ par tête. Comment résister à une telle manne dans un des pays les plus pauvres au monde ?

Alors que Donald Rumsfeld affirme en 2002, à propos de Guantanamo, que ce centre de détention pour « combattants illégaux » abrite « les pires des pires » (*The worst of the worst*), le monde apprend en avril 2003 qu'y sont détenus au moins trois mineurs de moins de 14 ans, trois jeunes Afghans qui ne seront rapatriés qu'en 2004 après plus d'une année de détention. Voici ce que déclare le Pentagone le 29 janvier au jour de leur libération : « L'âge n'est pas un facteur déterminant en ce qui concerne la détention. Nous détenons des ennemis combattants qui se sont lancés dans un conflit armé contre nos forces ou qui ont apporté leur soutien à ceux qui combattent contre nous. »

Ainsi, la politique de ratissage systématique des Etats-Unis, fondée sur l'arrestation en masse par les forces de police pakistanaises et l'Alliance du Nord afghane, et le traitement ultérieur par des interrogatoires succincts et musclés sur la base de Bagram de tous les détenus par les militaires et autres séides des américains, n'ont abouti qu'à l'enfermement de centaines de musulmans censés pouvoir être un danger potentiel pour l'Amérique.

Tout ceci démontre on ne peut mieux que la présomption de culpabilité est devenue la règle au mépris d'un des principes essentiels du droit qui impose la présomption d'innocence. Ne serait-ce que sur ce point fondamental, l'action américaine est donc incompatible avec les règles régissant les relations internationales.

**2 - L'isolement et l'éloignement sont nécessaires afin d'éviter que ne se créent des réseaux islamistes disséminés dans le monde.** Et de donner l'exemple des prisonniers de guerre allemands transférés au Canada par les Anglais en 1940 afin de les empêcher de reprendre le combat ou de s'organiser en résistance. Cette assertion ne démontre qu'une méconnaissance du monde musulman d'une part et des conventions régissant le traitement des prisonniers de guerre d'autre part.

Tout d'abord, alors que le monde occidental ne s'entend que comme une association volontaire d'individualités, les musulmans ne se conçoivent que comme membres d'une communauté, la Oumma. Là où les situations de stress et de danger feront que des individus sans attache ni identité particulière s'entredéchireront pour survivre, les membres d'une communauté, qu'elle soit religieuse, ethnique ou de tout autre nature, se regrouperont pour s'entraider. Ainsi, l'isolement et l'éloignement tels que créés par la détention arbitraire sur la base de Guantanamo n'auront pour conséquence que de renforcer le sentiment communautaire de ces hommes quels que soient leur nationalité et leur sentiment religieux de départ. On ne peut en douter lorsqu'on lit dans le livre-témoignage de Nizar Sassi, *Prisonnier 325, Camp Delta, De Vénissieux à Guantanamo*, que c'est la possibilité d'apprendre l'arabe et de faire ses prières qui lui a

permis de ne pas sombrer dans la folie. Tous les musulmans occidentaux qui, à ce jour, ont réussi à ressortir sains d'esprit de cet enfer sont devenus pieux s'ils ne l'étaient pas, et il paraît fondé d'affirmer que c'est grâce à cela que leur colère ne touche pas l'ensemble des américains mais seulement l'administration Bush. C'est ce qu'énonce clairement Ruhel Ahmed pour répondre à la question concernant un ressentiment éventuel : « *Oui, contre l'administration Bush, pas contre le peuple américain. Le peuple américain ne nous a rien fait. Il est naturel d'en vouloir à un gouvernement qui a bafoué vos droits, qui vous a torturé.* »

Ainsi, si l'isolement et l'éloignement sont réellement conçus dans le but d'empêcher la création de réseaux islamistes, encore faudrait-il que ces hommes soient des djihadistes convaincus, ce qui est loin d'être le cas comme tout le prouve. Mais, même si cela était, il faudrait alors pour les arrêter dans leur volonté de combattre, plus qu'un enfermement aussi rude soit-il.

En ce qui concerne le parallèle fait avec les prisonniers de guerre allemands, la comparaison s'arrête au fait géographique : le transport vers un autre continent. Pour le reste, il ne s'est jamais agi d'enfermer indéfiniment et en cellule toute personne susceptible d'être une menace pour l'Angleterre mais bien de transférer des militaires allemands dans des camps de prisonniers de guerre, tels que définis par les Conventions internationales, installés sur le territoire d'un Etat partie au conflit, en l'occurrence le Canada. La gestion de ces camps sera celle prévue par les Conventions de Genève et ceux-ci fermeront leurs portes durant l'année 1946 lors du rapatriement des derniers contingents de prisonniers initié en 1945, année de la fin de la Deuxième Guerre mondiale en Europe.

**3 - Le secret est primordial pour les services du renseignement.** Selon M. Roucaute, ce type d'emprisonnement provisoire est stratégique car il permet d'obtenir des informations sans que l'ennemi puisse s'en douter.

Il s'agit en effet pour les services du renseignement d'exercer leurs talents en un temps limité afin de contrecarrer toute action imminente ou de démanteler tout réseau en place. Deux questions se posent alors d'évidence concernant Guantanamo : où se trouve l'intérêt d'un « provisoire » qui dure depuis plus de 4 ans ? Comment un réseau tel qu'est décrit celui d'Al Qaïda, si bien organisé et ayant accès à toutes les techniques de communication les plus récentes, pourrait-il ne pas immédiatement réagir à la disparition subite de l'un de ses cadres, sachant que les combattants de base n'ont aucune connaissance stratégique ?

De plus, l'argument du secret comme arme de contre-espionnage ne tient plus dès que l'on se réfère aux déclarations-mêmes des Américains impliqués dans les interrogatoires des détenus et la recherche d'éléments de preuve.

Ainsi, les commissions militaires mises en place pour la révision du « statut de combattant » des détenus ont finalement estimé nécessaire en 2004 de remplacer les interprètes qui étaient incompetents. Et le 16 mai de cette année, les analystes du renseignement civil et militaire américain déclarent qu'ils ne sont toujours pas venus à bout des recherches à effectuer sur les biens détenus par les prisonniers au moment de leur capture ; ils continuent donc de compiler livres, cassettes vidéo, bouts de bois faisant office de brosse à dents, ... tandis que les traducteurs s'épuisent sans fin sur des documents du type « Brochure de santé de l'UNICEF » ou bien encore « Prière d'intercession »...

**4 - L'intervention des tribunaux n'est pas nécessaire.**

Si l'on se réfère, comme le fait le professeur Roucaute, à la gestion des prisonniers de guerre, il n'y a effectivement pas lieu de juger des soldats ayant accompli leur devoir en temps de guerre. Cependant, il ne s'agit pas ici de prisonniers de guerre mais de « combattants illégaux », selon la volonté-même du gouvernement qui les détient. Ainsi, si ces hommes ne dépendent pas d'un tel statut, alors dans quel cadre légal pourraient-ils entrer, à part celui de la détention provisoire durant la phase d'une instruction, militaire ou civile, pour activité illégale ? Sachant qu'une telle procédure se doit de respecter les droits à défense.

**5 - Les conditions de détention n'ont rien d'exceptionnel.** Et M. Roucaute de nous donner en exemple les sanctions prononcées à l'encontre des militaires ayant commis des exactions à la prison d'Abu Ghraïb. Un soldat ne peut maltraiter un prisonnier sans risquer d'être jugé par un tribunal militaire. Ceci est chose entendue. Mais qu'en est-il lorsque les conditions de détention sont définies par le haut commandement ? Ce fait même leur procure-t-il *de facto* une légitimité qui s'impose aux règles internationales ? A en croire l'inexistence de quelconques enquêtes officielles sur les abus commis à Guantanamo, de l'aveu même d'agents du FBI, la réponse est positive.

Ainsi, qui s'est préoccupé de ces témoignages faits au dernier trimestre 2002 et rendus publics en 2004 ? Ces agents font entre autres mention de cas d'isolement de plus de trois mois dans des cellules illuminées 24h sur 24, ce qui a conduit les détenus concernés à développer tous les symptômes d'un traumatisme psychologique extrême. Et fait-il donc partie des conditions de détention ordinaire de bâillonner un détenu

avec du ruban adhésif pour avoir récité le Coran, ce détenu portant barbe et cheveux longs et le militaire qui le bâillonnait trouvant cela amusant ?

Pourtant, toutes ces informations ont été transmises aux plus hautes autorités avec cette mention : « Afin de connaître l'entière portée de ce que savent les agents du FBI au sujet du traitement des détenus à GTMO, il faudrait interviewer environ 500 de ces agents. »

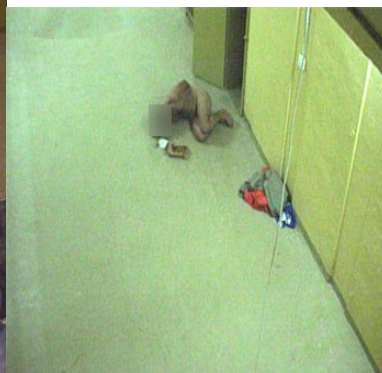
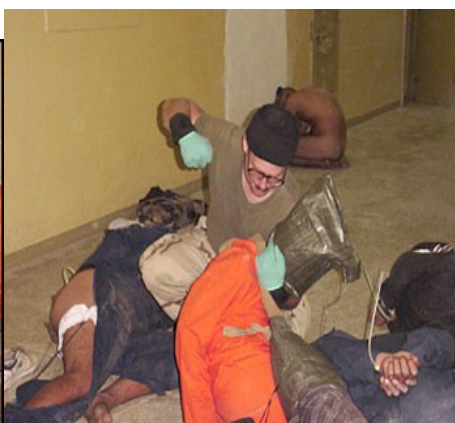
## 6 - Aucune preuve de torture.

Voici enfin l'ultime argument de M. Roucaute : la torture n'est pas prouvée puisque le rapport de la commission des droits de l'homme de l'ONU ne s'appuie que sur les témoignages de « prisonniers islamistes libérés ».

C'est faire peu de cas des témoignages des agents du FBI, à moins que l'auteur ne reconnaisse comme torture que celle qui délabre irrémédiablement le corps ou qui entraîne la mort, définition restrictive faite par les autorités américaines des conventions internationales contre la torture.

Car il est vrai que ne sont utilisés à Guantanamo que la torture psychologique et les mauvais traitements physiques qui ne laissent pas de traces visibles.

L'isolement, les humiliations, les menaces, la rétention du courrier, la privation de sommeil, la soumission à des températures ou des sons extrêmes, les positions douloureuses, toutes ces techniques qui peuvent n'avoir que peu d'impact si elles sont utilisées à part les unes des autres, toutes ces techniques issues du manuel KUBARK pour les interrogatoires de la CIA que toute personne maîtrisant l'anglais et ayant accès à Internet peut librement consulter, ont consciencieusement été et sont vraisemblablement encore appliquées de concert, sur les ordres directs de Donald Rumsfeld qui n'hésitait pas à déclarer à propos des détenus interrogés : « *Si je peux rester debout huit heures durant, alors ils peuvent faire de même pendant douze heures.* »



## Illégal à Abu Ghraib mais Légitime à Guantanamo

**Novembre 2002 :**

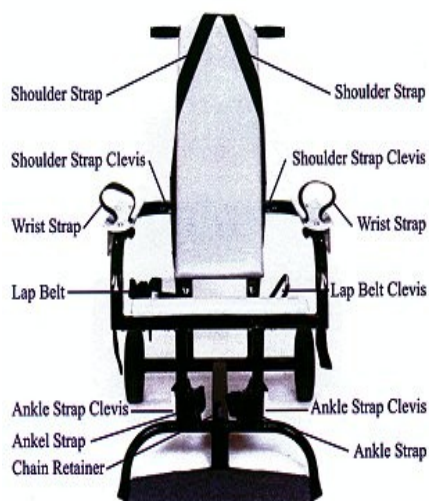
Des agents ont vu des détenus être soumis à des souffrances considérables et des techniques très agressives durant les interrogatoires, des détenus menacés avec des chiens, des preuves écrites où il est dit à un détenu que sa famille a été arrêtée et sera envoyée au Maroc pour interrogatoire s'il ne se met pas à parler, des militaires hurlant dans les oreilles des détenus et les molestant.

**Août 2004 :**

Un agent du FBI témoigne : « En plusieurs occasions, je suis entré dans une salle d'interrogatoire où j'ai trouvé un détenu les pieds et les mains enchaînés au sol en position fœtale sans chaise, ni nourriture ni eau. La plupart du temps, ils avaient uriné et déféqué sur eux et avaient été laissés ainsi durant 18 à 24h, parfois plus. En une autre occasion, l'air conditionné avait été mis si bas et la température était si froide dans la pièce que le détenu, pieds nus, tremblait de froid. Lorsque j'ai demandé au MP ce qui se passait, il m'a été répondu que les interrogateurs du jour avaient ordonné ce traitement et que le détenu ne devait pas être déplacé. Une autre fois, l'air climatisé avait été coupé, faisant monter la température dans cette pièce non ventilée à probablement bien plus que 38°. Le détenu était inconscient sur le sol, avec une pile de cheveux à côté de lui. Il s'était vraisemblablement arraché les cheveux durant la nuit. Une autre fois encore, non seulement la température était-elle insupportablement élevée, mais de la musique rap extrêmement forte jouait dans la pièce, et il en était ainsi depuis le jour précédent, avec le détenu pieds et mains enchaînés en position fœtale sur le sol carrelé. »

Malheureusement, malgré tous les appels lancés par les ONG et les efforts apparemment faits par l'ONU et l'UE, les hommes détenus à Guantanamo continuent de souffrir et de désespérer.

Après maintes grèves de la faim que les autorités américaines ont en vain tenté de minimiser et d'enrayer en nourrissant de force les détenus une fois encore au mépris total des conventions internationales, trois hommes se sont suicidés par pendaison en utilisant leur couverture et leurs vêtements. Acte on ne peut plus désespéré pour un musulman pratiquant puisque l'Islam interdit de se donner la mort. Cependant, Harry Harris, commandant en chef de ce lieu infâme, n'y a vu qu'un « acte de guerre asymétrique » et pour toute réponse a donné l'ordre que les couvertures soient retirées aux détenus tous les matins pour ne leur être rendues qu'à l'heure du coucher !



**A Guantanamo, 6 hommes sont nourris de force depuis le mois d'août 2005. Enchaînés sur ce type de chaise, ils ne peuvent empêcher que leur soit enfoncé par le nez un tuyau qui descend jusque dans leur estomac.**

**Yasser Talal al Zahrani, Saoudien arrêté au Pakistan le 14 janvier 2002 et retrouvé pendu dans sa cellule à Guantanamo le 10 Juin 2006.**

**Il avait 22 ans. Le 22 décembre 2002, il écrivait à sa mère : « Je serai bientôt à la maison ».**

Il est cependant un fait pour lequel M. Roucaute ne se trompe qu'à moitié : l'affaire de Guantanamo est grave.... Mais pas à cause de l'antiaméricanisme qu'elle génère. Car, en fait, que peut-on reprocher à la politique étasunienne sinon d'être égale à elle-même ? Une politique étrangère fondée sur la force et une diplomatie proche de l'inexistence ; les différents gouvernements américains n'ont jamais dévié de ces principes.

Non, l'affaire de Guantanamo est grave en ceci qu'elle prouve l'hypocrisie de nos gouvernements qui, bien qu'ayant depuis 2002, par le biais de leurs services secrets, leurs entrées dans la base située en territoire cubain, n'ont reconnu que cette année l'illégalité du site. Encore ne l'ont-ils fait que contraints et forcés par leurs opinions publiques indignées par les vols et les centres de détention secrets de la CIA en Europe. Un simple leurre politique qui n'empêche pas la prison de continuer à fonctionner et même de s'étendre avec les travaux entrepris par la compagnie Halliburton pour ériger un centre de haute sécurité pouvant accueillir 100 détenus.

En France, une instruction vient de se clore à l'encontre de 6 des détenus français de Guantanamo, instruction menée par le duo de juges Bruguière-Ricard, dont l'Avocat général de la cour d'Appel de Paris ne craint pas de dire qu'elle se base sur des auditions menées à Guantanamo par la DST.

Ainsi, si les USA, comme toujours, bafouent les conventions internationales et imposent leurs règles, ils le font ouvertement et sans remord, nos Etats, veules et mesquins, portent le masque de Janus.

De chantre des Droits de l'homme, la France a fini par devenir l'égérie de cette hypocrisie faite Loi.

\* [http://www.lefigaro.fr/debats/20060607.FIG000000235\\_guantanamo\\_pour\\_en\\_terminer\\_avec\\_la\\_propagande\\_anti\\_americaine.html](http://www.lefigaro.fr/debats/20060607.FIG000000235_guantanamo_pour_en_terminer_avec_la_propagande_anti_americaine.html)